

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 672

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 35 TER

À l'alinéa 9, après le mot :

« établissements »,

insérer les mots :

« de santé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.